MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Webinaire

Sensibilisation à l'accessibilité numérique

19 novembre 2026

ethic first



Programme

1 ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

2 BESOINS UTILISATEURS

3 RÉFÉRENTIEL ET ASPECT LÉGAL

1

Accessibilité numérique : définition et chiffres clés



Définition du handicap



handicap

Nom

La loi n° 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées définit la notion de handicap ainsi

Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute **limitation d'activité ou restriction de participation** à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une **altération substantielle, durable ou définitive** d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

En France, 1 personne sur 2 sera en situation de handicap au cours de sa vie, que ce soit de manière temporaire ou durable

Sources : DREES

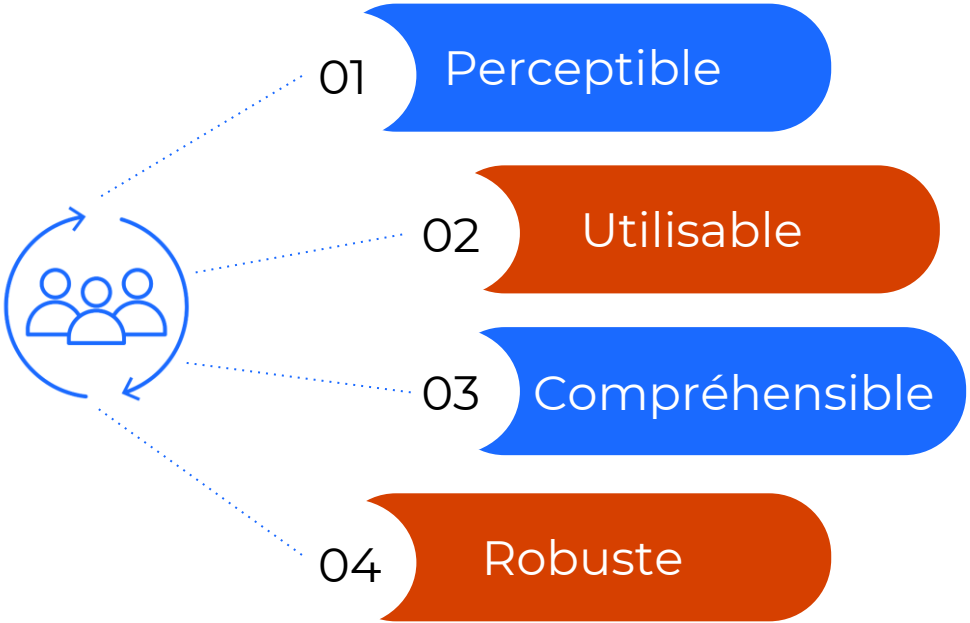
Notion de « situation de handicap »

Obstacle ou inconvénient provoqué par un **environnement inadapté aux besoins**



Définition de l’accessibilité numérique

L’**accessibilité numérique (a11y)** consiste à rendre les contenus et services numériques de communication au public accessibles aux personnes en situation de handicap



Le handicap en France

14,5 M
de personnes en situation de handicap

80%
des handicaps sont invisibles

200.000 personnes aveugles

1,5 à 2 millions de personnes malvoyantes

1 personne sur 4 chez les seniors déclarent une limitation fonctionnelle

En Europe

Rendre les services et dispositifs accessibles pour tout le monde permettra de faciliter la vie d'au minimum **87 millions de personnes** selon la Commission européenne, **soit un adulte européen sur quatre.**

Sources : DREES - Fédération des Aveugles de France

En France, 1 personne aveugle ou malvoyante naît toutes les 15 heures

Source : Fédération des Aveugles de France

Les technologies d’assistance



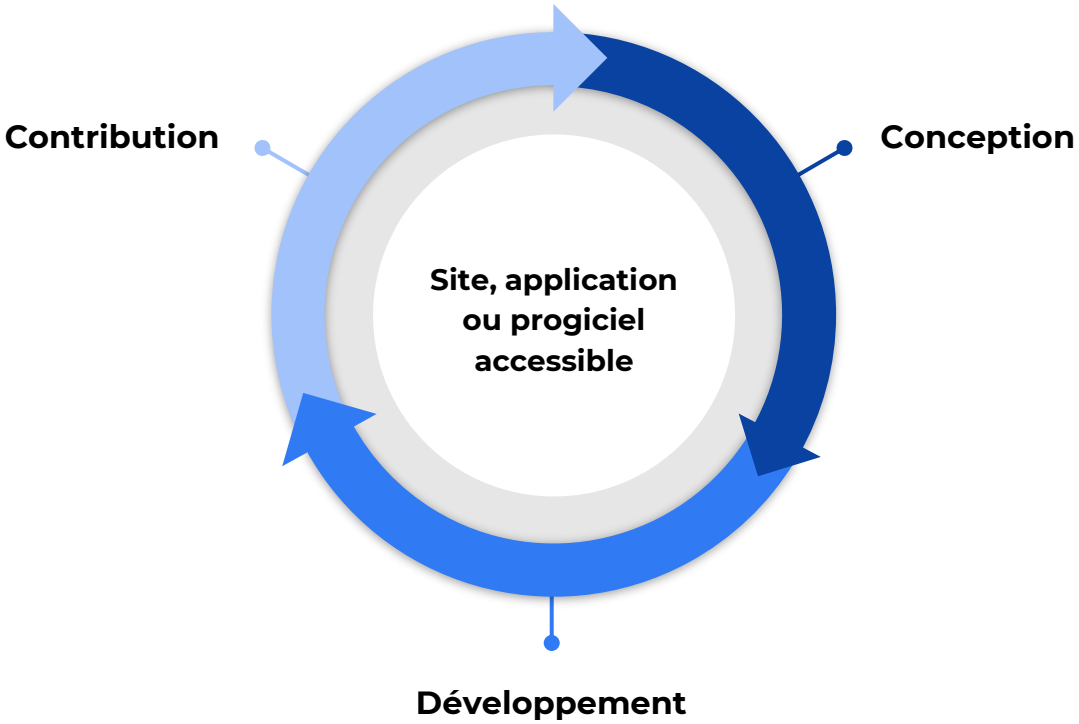


Technologie d’assistance :
fauteuil roulant



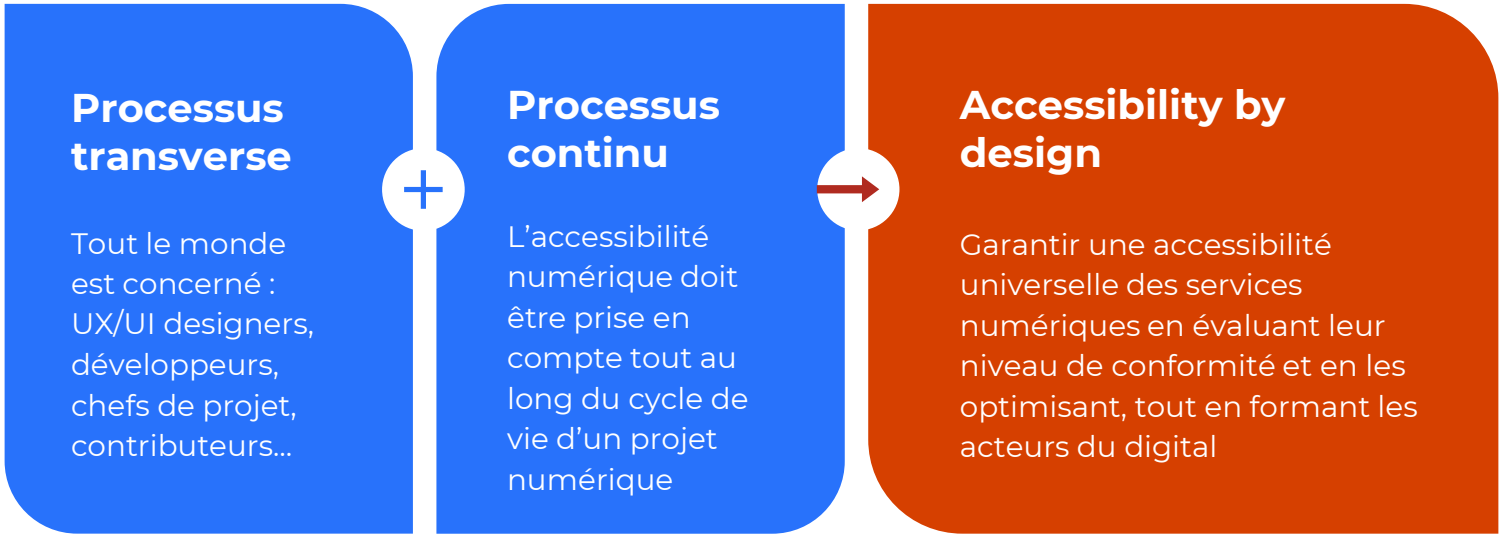
Contenu accessible :
rampe d’accès

Les 3 piliers de l’accessibilité



L’accessibilité numérique concerne tout le monde

Où se joue l’accessibilité numérique ?



Dans un projet numérique, l’accessibilité n’est pas une option mais une exigence

Une exigence dès le démarrage

« Il est bien plus coûteux d'ajouter un ascenseur dans un bâtiment existant que de le prévoir dès le début dans le projet »

même logique dans l'accessibilité numérique

2

Les besoins utilisateurs face au numérique



Les 4 grands types de déficiences impactant l’usage du Web

Handicap moteur

Handicap cognitif



Handicap visuel

Handicap auditif

Handicap visuel

Les besoins utilisateurs

Utilisateurs non-voyants

- Principale différence : utilisation d'un **lecteur d'écran**
  - Logiciel analysant le contenu affiché et le restituant
  - Vocal et/ou Braille
- Sur PC : NVDA ou Jaws
- Sur iPhone / Mac : VoiceOver
- Sur Android : TalkBack





Utilisateur non voyant sur ordinateur



Visualiser la vidéo sur YouTube

Utilisateur non voyant sur smartphone



Visualiser la vidéo sur YouTube

Simulations de déficience visuelle (1/3)



Vision normale

Vision avec DMLA



Vision normale

Vision avec glaucome



Vision normale

Vision avec cataracte

Simulations de déficience visuelle (2/3)

Photophobie



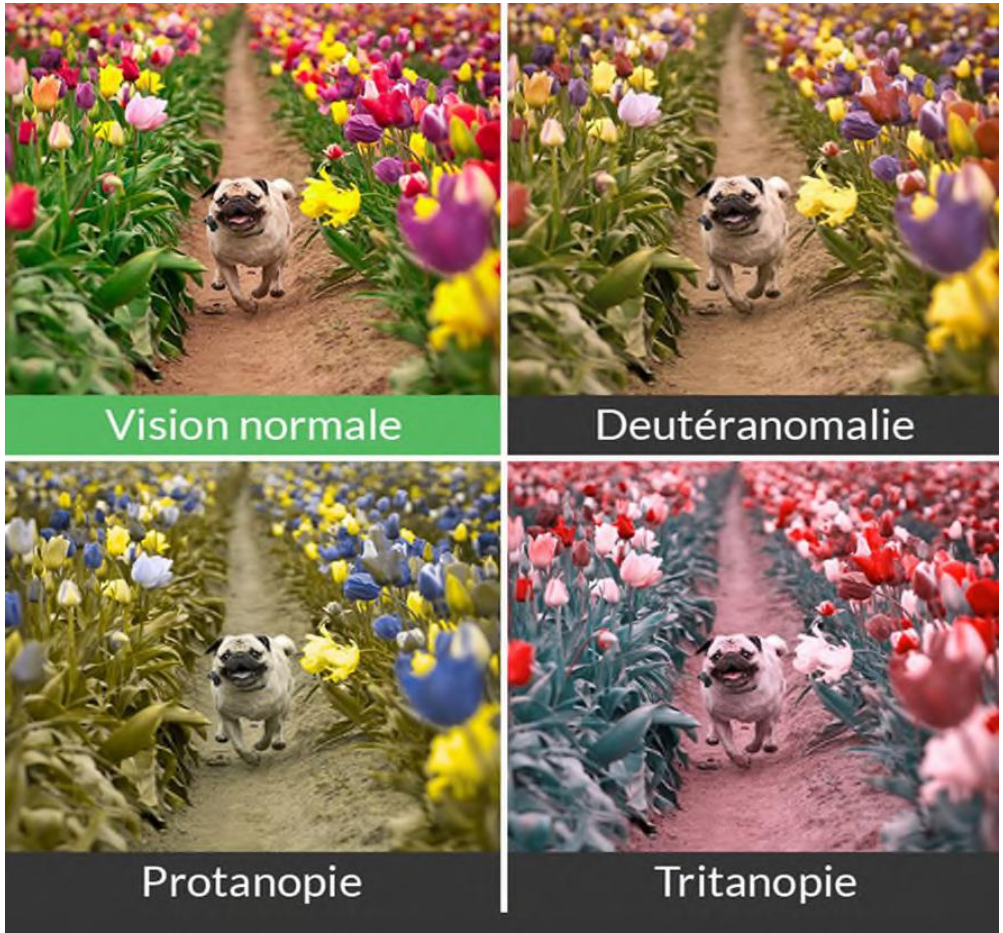
Hémianopsie

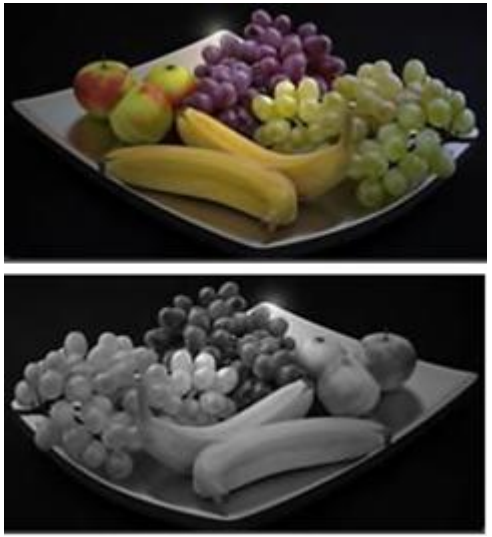


Rétinopathie diabétique



Simulations de déficience visuelle (3/3)





Achromatopsie

Déficience visuelle et freins à l’accessibilité

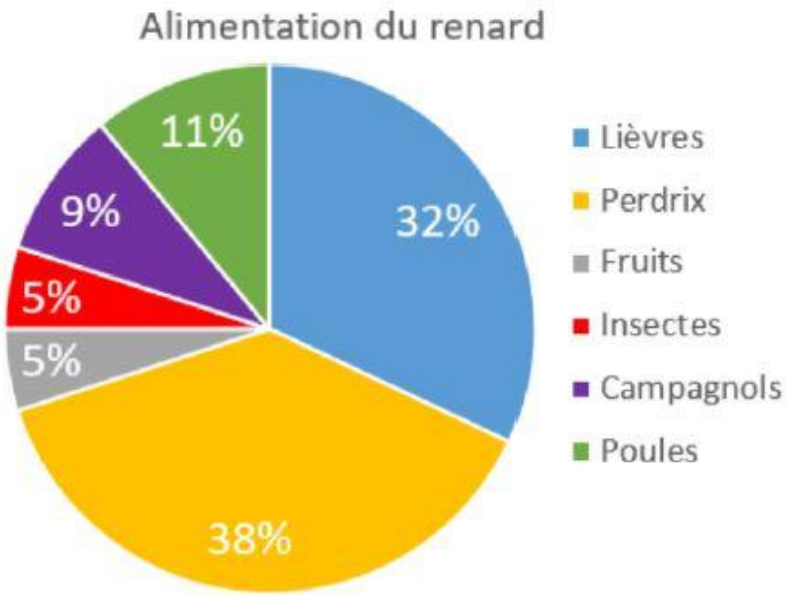


- Déficiences **visuelles** (non voyance, malvoyance, daltonisme, etc.)

Freins à l’accessibilité :

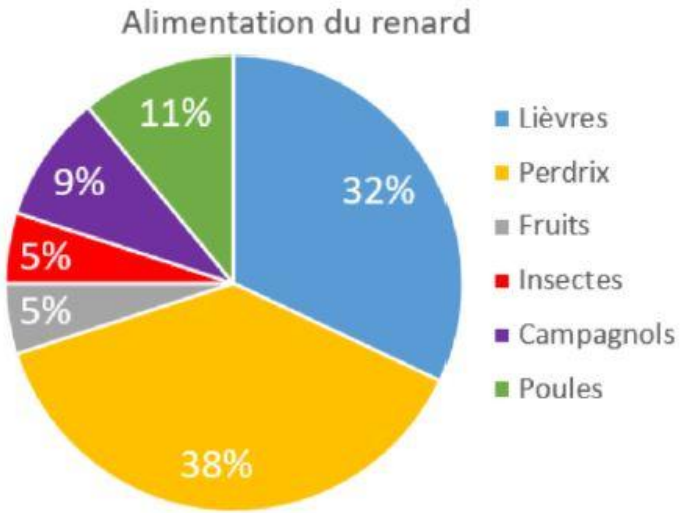
- Navigation au **clavier**
- Image et vidéo sans **alternative** textuelle
- **Contraste** de couleurs trop faible
- Information portée uniquement par la **couleur**
- **Agrandissements et zooms** avec perte d’information

Quiz n°1 sur les couleurs



Ce graphique est-il problématique ?

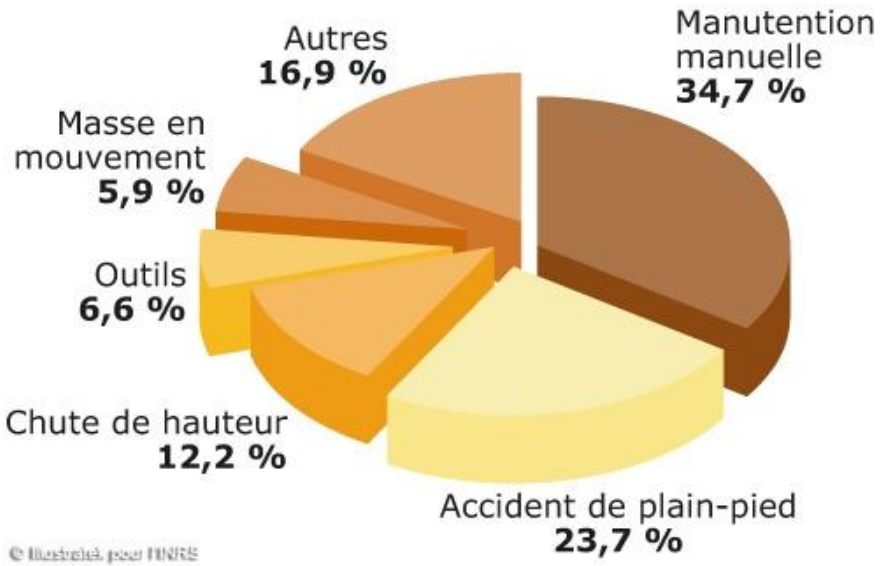
Quiz n°1 sur les couleurs - Réponse



Ce graphique est-il problématique ?

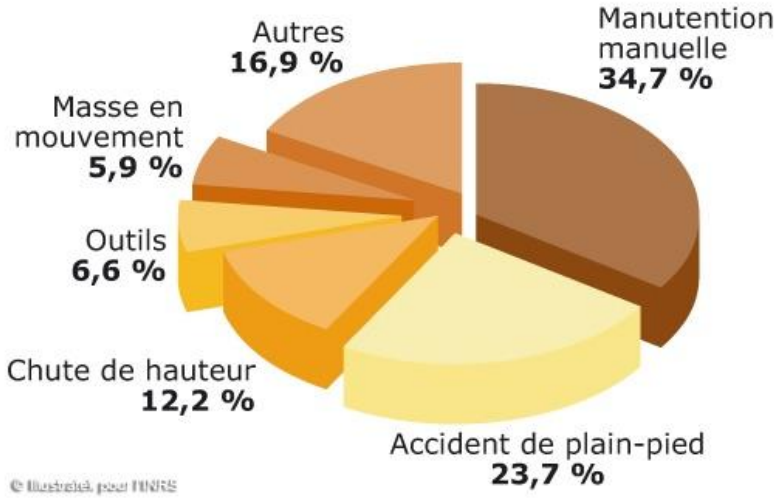
OUI car l'information est portée uniquement par la couleur

Quiz n°2 sur les couleurs



Ce graphique est-il problématique ?

Quiz n°2 sur les couleurs - Réponse



Ce graphique est-il problématique ?

NON car, même sans distinguer les couleurs, l'information est accessible

Handicap auditif

Utilisateurs sourds et malentendants



- Déficiences **auditives** (surdité, malentendance)

Freins à l'accessibilité :

- Informations **sonores uniquement**, sans alternative textuelle ou visuelle
- Pas de **sous-titrage**

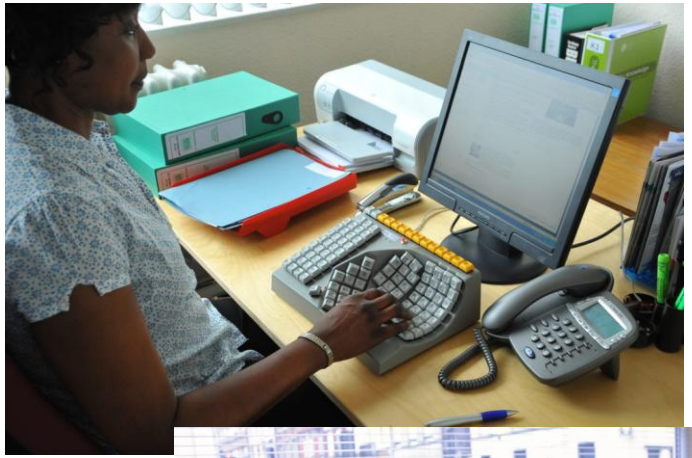
ATTENTION :

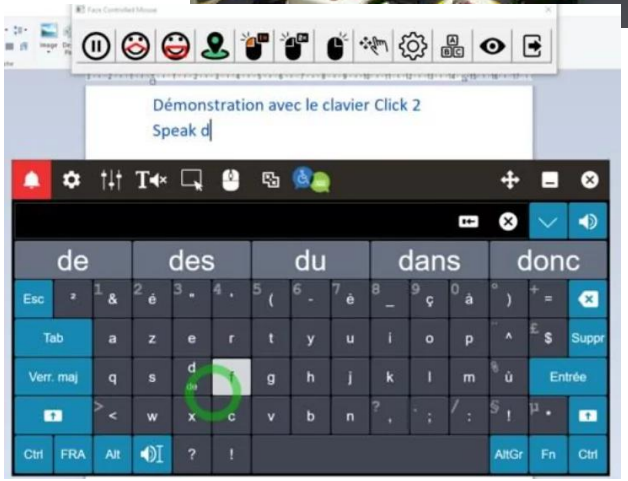
- sous-titres et transcriptions générées automatiquement par l'IA
- contrastes de couleurs (sous-titres, textes apparaissant dans la vidéo, etc.)

Handicap moteur

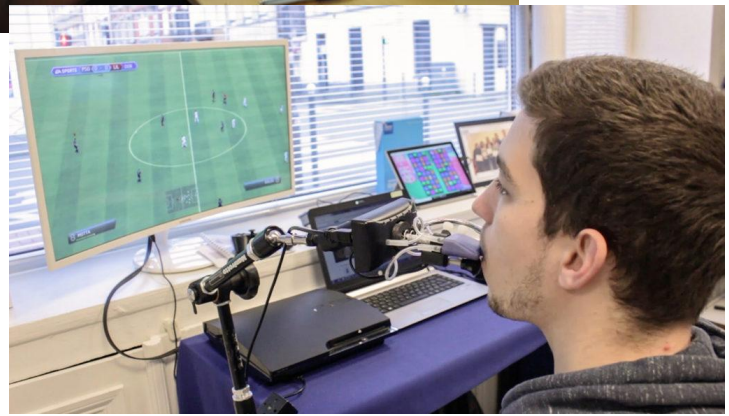
Différents modes de saisie











Utilisateurs avec déficience motrice



- Déficiences **motrices** (mobilité réduite)

Freins à l'accessibilité :

- Impossible d'accéder ou de modifier un élément de l'interface via le **clavier**
- **Ordre de navigation** au clavier incohérent
- Nécessité d'utiliser le **clavier et la souris** en même temps

Utilisateur avec déficience motrice



Visualiser la vidéo sur YouTube

Handicap cognitif

Utilisateurs avec déficience cognitive



- Déficiences **cognitives** (trouble de l'attention, de la mémoire, de la réflexion et de la perception)

Freins à l'accessibilité :

- **Sémantique** de la page complexe ou incohérente
- **Parcours de navigation** incohérent
- Impossible d'arrêter les **animations** de façon temporaire ou définitive

3

Référentiel et aspect légal



Le cadre légal en France

2005

Secteur public et organismes délégataires d’une mission de service public

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

2019

Entreprises privées CA > 250M€

L’accessibilité numérique doit également être incluse dans la formation continue des personnels. Fait suite à une directive européenne de 2016 qui renforce l’accessibilité dans le secteur public.

2023

Sanctions renforcées et l’ARCOM est en charge des contrôles

Ordonnance du 6 septembre 2023 et création de l’article 47-1 dans la loi de 2005

2025

“Accessibility Act” au niveau européen

Concerne les entreprises privées avec un CA > 2M€ et d’au moins 10 collaborateurs dans certains secteurs stratégiques

Les obligations légales dans le secteur public

Obligations déclaratives

- Afficher le **niveau d'accessibilité** dès la page d'accueil des services numériques
- Publier une **déclaration d'accessibilité** sur chaque service numérique
- Rédiger et publier un **schéma pluriannuel** de mise en accessibilité numérique et les plans d'actions sur 3 ans

Obligations de conformité

- Répondre aux **exigences** en matière d'accessibilité
- Pour les sites web : être **100% conforme au RGAA** (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité)

Applicable sur l'ensemble du patrimoine numérique
(sites internet, applications mobiles, progiciels, mobilier urbain)

Le RGAA

Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité

- Norme légale en France pour les sites web
- Actuellement en version 4 depuis septembre 2019
- Méthode de vérification pour réaliser des audits d'accessibilité
- Structuré en 13 thématiques
- Contient 106 critères de conformité
    - couvrent les besoins des personnes en situation de handicap
    - se vérifient par des tests et des méthodologies techniques
- Nécessite une expertise à part entière (maîtrise technique du code)

Site de référence : accessibilite.numerique.gouv.fr

Limite des référentiels

- ➔ Le principe : accès à tout, pour tous
- ➔ Mais ne sera **pas optimisé pour *chaque*** utilisateur
- ➔ Prennent en charge l'**accessibilité technique**, pas fonctionnelle
- ➔ **Un site 100% conforme n'est pas un site 100% accessible !**
- ➔ Pensez aux tests utilisateurs avec des personnes en situation de handicap

Focus sur l'ARCOM

- **L'ARCOM est désigné** comme étant l'organisme qui a le pouvoir pour contrôler, mettre en demeure et sanctionner
- Des milliers de contrôles, des centaines de courriers envoyés, et une première mise en demeure publique

Arcom
Le régulateur de la communication audiovisuelle et numérique

Obligations	Sanctions possibles par service
Manquement aux obligations déclaratives *(mention en page d'accueil, déclaration d'accessibilité, schéma pluriannuel)*	Sanction jusqu'à 25.000€ *(renouvelable tous les 6 mois en cas de persistance du manquement)*
Manquement à l'obligation de conformité au RGAA	Sanction proportionnée au manquement et d'un montant maximum de 50.000€ *(renouvelable tous les 6 mois en cas de persistance du manquement)*

L’état des lieux en France en 2026

5,38% des sites respectent leurs **obligations déclaratives** *(mention sur la page d’accueil, déclaration d’accessibilité et schéma pluriannuel)*

0,58% des sites déclarent être en **conformité totale** avec le RGAA

7% des 250 démarches administratives essentielles sont **conformes au RGAA**

Source : Observatoire du respect des obligations d’accessibilité numérique mis en place par la Fédération des Aveugles de France sur la base de 7560 sites contrôlés dans différents secteurs en France - Rapport de la Cour des comptes

Voir également l’Observatoire du Numérique mis en place par la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM)

Des nouveautés à venir : le RGAA 5

Le RGAA passera officiellement en version 5 courant 2027

Le RGAA 5 comportera environ 140 critères et intégrera les applications mobiles et les documents bureautiques.

Quels impacts ?

- 18 mois pour se mettre en conformité à date de publication du RGAA 5
- Mise en place d'un téléservice pour les acteurs publics : la déclaration d'accessibilité ne sera plus mise en ligne sur le site de l'organisme
- Un service numérique sera partiellement conforme s'il a un taux de conformité d'au moins 50% ET sans aucune non conformité bloquante

Les travaux ne doivent être ni reportés ni suspendus : pas de remise en cause des critères du RGAA 4 !



MERCI

Des questions ?

contact@ethicfirst.fr